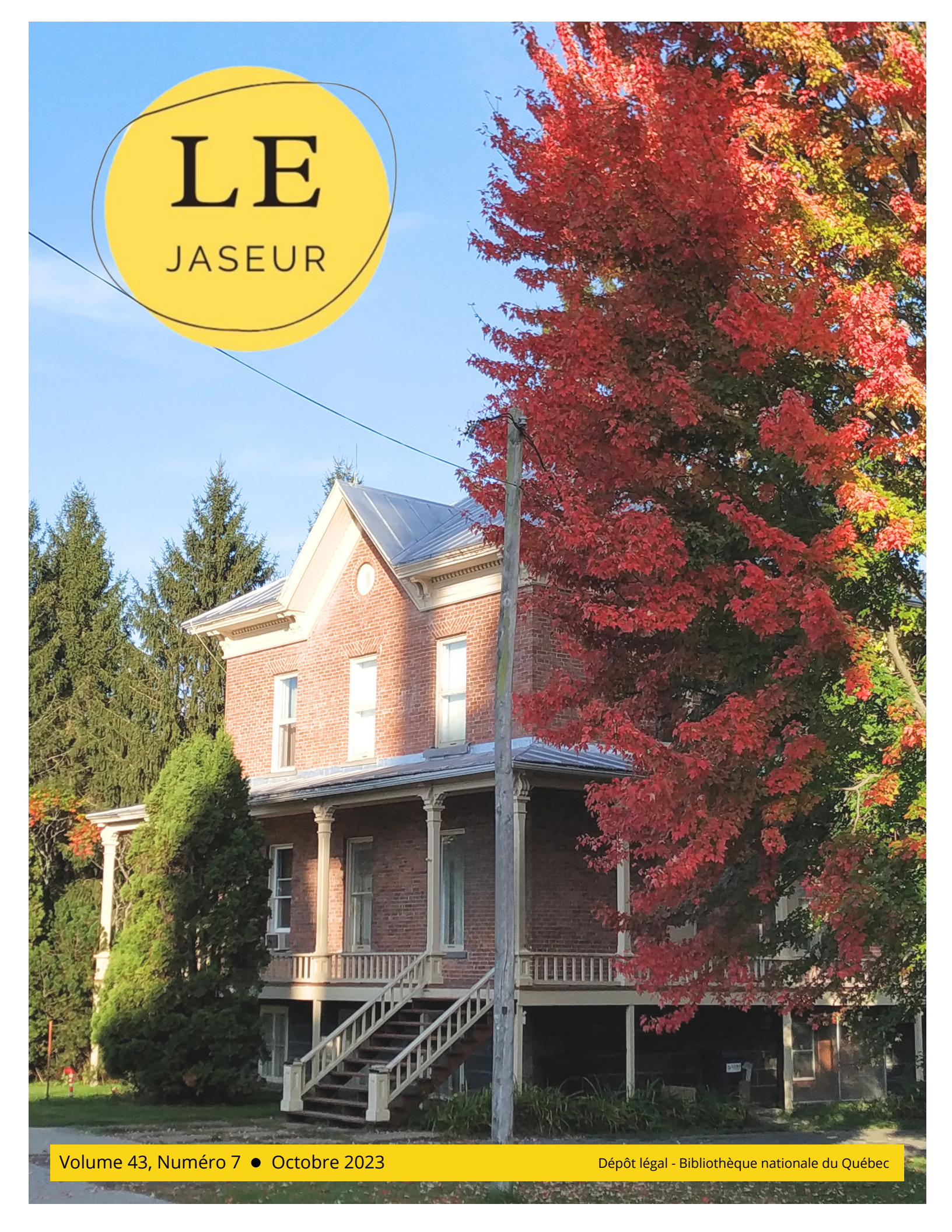




LE JASEUR

Volume 43, Numéro 7 • Octobre 2023

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE COORDONNATRICE AUX LOISIRS ET AUX COMMUNICATIONS



C'est avec plaisir que je me présente dans le journal *Le Jaseur* du mois d'octobre. Mon nom est Geneviève Payette et je suis votre nouvelle coordonnatrice aux loisirs et aux communications. Je suis détentrice d'un baccalauréat en urbanisme de l'Université de Montréal. Depuis la fin de mes études, j'ai accumulé plusieurs expériences de travail en tant qu'agent de développement rural et coordonnatrice aux loisirs dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Montérégie et du Centre-du-Québec. Plus récemment, j'ai occupé le poste d'animatrice de quartier au sein de l'équipe de la revitalisation urbaine intégrée de la Ville de Drummondville, puis j'ai aussi fait un petit passage à la Corporation de développement communautaire des Bois-Francs à Victoriaville où j'étais en charge des communications de cet organisme.

À Sainte-Brigitte-des-Saults, mon rôle consistera principalement à planifier et à organiser des activités de loisir et des événements. Depuis mon entrée en poste le 18 septembre 2023, je suis également responsable du journal *Le Jaseur*. Je prends donc la relève de Mathilde Potvin qui a fait un boulot remarquable au cours des années pour vous offrir un bulletin municipal agréable à lire et à consulter. Veuillez noter que si vous désirez publier une annonce ou un texte dans *Le Jaseur*, l'adresse courriel demeure la même qu'auparavant (lejaseur@stebrippedessaults.ca).

Pour me rejoindre au bureau municipal, vous pouvez me contacter par téléphone au 819 336-4460 poste 226 ou par courriel : loisirs@stebrippedessaults.ca. Je suis disponible du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement,

Geneviève Payette

TABLE DES MATIÈRES

Informations municipales	p. 3
Mise au point sur le projet d'implantation d'éoliennes	p. 6
Bibliothèque	p. 9
Le Vestiaire	p. 9
Pastorale paroissiale	p. 10
Club Fadoq Bon-Conseil	p. 11
Afeas locale Notre-Dame-du-bon-Conseil	p. 12
Spectacle Entre-Deux	p. 13
Souper-bénéfice 2023 de la fondation médicale Jean-Pierre Despins	p. 14
Caisse Desjardins de l'Est de Drummond	p. 15
Calendrier mensuel	p. 16



319, rue Principale
819 336-4460
jaseur@stebrippedessaults.ca



COLLECTE DES GROS REBUTS

La collecte des matières encombrantes aura lieu le **mardi 24 octobre 2023**.

Voici quelques **items refusés** lors de la collecte des gros rebuts :

- Résidus domestique dangereux (peinture, solvants, huiles, etc.)
- Réfrigérateur, congélateur, climatiseur
À l'Écocentre de la MRC de Drummond, ils acceptent ces matières.
- Chauffe-eau à l'huile (à condition qu'il y ait une preuve qu'il soit bel et bien vide)
- Pneus
Au Garage Martin Allard, ils acceptent les pneus sans les jantes (rims).
- Tondeuse à gazon
À la Ressourcerie Transition de Drummondville ou à l'Écocentre de la MRC de Drummond, ils acceptent cette matière.
- Pièces de véhicules automobiles
Au Garage Martin Allard, ils acceptent les pièces dans le conteneur prévu à cet effet.
- Rebuts d'origine agricole (plastique agricole, pièce de machinerie, clôture, etc.)
- Matériaux de construction et de démolition
*À l'Écocentre de la MRC de Drummond, ils acceptent ces matières **sauf pour le bardeau d'asphalte et les matériaux contenant de l'amiante.***
- Terre, pierre, béton, céramique

Veillez prendre note que les gros rebuts déposés dans des remorques, camions ou autres ne seront pas ramassés.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le **lundi 16 octobre 2023 à 20 h** à la salle du conseil située au 319, rue Principale.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL



À l'occasion de l'Action de grâce, veuillez noter que le bureau municipal sera fermé le **lundi 9 octobre 2023**.

Bon congé à tous!

COLLECTE DE VOS « SERPUARIENS »

Vous avez de vieux objets électroniques tels que des dispositifs d'affichage, des téléphones, des répondeurs téléphoniques, des ordinateurs, des consoles de jeux vidéo, des appareils multifonctions de bureau, des système audios, des appareils cellulaires et des téléavertisseurs dont vous voulez vous débarrasser... C'est peut-être votre jour de chance, car nous organisons une collecte de vos « Serpuariens ».

Vous pourrez venir déposer vos objets électroniques désuets au **garage municipal** situé au 800, rue des Érables entre le **16 et le 27 octobre** prochains. Il y aura une palette prévue à cet effet devant la grande porte.

Pour avoir la liste complète des produits acceptés, veuillez consulter le site internet d'Arpe-Québec à l'adresse suivante :

<https://recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-recycler>



Programme géré par l'ARPE-Québec



ABRIS D'AUTO (saisonnier)

On remarque que l'automne est à notre porte, l'hiver n'est pas loin. Souvent les citoyens commencent à installer leur abri d'auto avant que les premières neiges apparaissent.

Le mois d'octobre est le mois propice à ces installations. **Vous devez savoir que l'abri d'auto peut être installé à partir du 15 octobre jusqu'au 15 avril de l'année suivante.**

L'implantation doit être à plus de 1,5 mètre de l'emprise de la rue ou d'une ligne latérale, la structure doit être en poteaux de métal et le recouvrement doit être fait de polythène.

L'abri d'auto doit être implanté de façon à ne pas bloquer la visibilité des automobilistes (triangle de visibilité) si vous êtes situé sur un coin de rue.



AVIS PUBLIC

Calendrier des séances ordinaires 2024

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Mme Mathilde Potvin de la susdite municipalité;

QUE lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 septembre 2023, il a été adopté que les séances du conseil de l'année 2024 se tiendront à la salle du conseil municipal, située au 319, rue Principale et débuteront à 20 h et auront lieu à ces dates :

• 15 janvier (3e lundi)	• 12 février	• 18 mars (3e lundi)
• 15 avril (3e lundi)	• 13 mai	• 10 juin
• 8 juillet	• 12 août	• 9 septembre
• 15 octobre (2e mardi)	• 11 novembre	• 9 décembre

Donné à Sainte-Brigitte-des-Saults, ce 12e jour du mois de septembre 2023.

Mathilde Potvin
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

Rôle triennal d'évaluation foncière 2022-2023-2024 3e exercice

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Mme Mathilde Potvin de la susdite municipalité;

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière pour son troisième exercice financier entrant en vigueur le 1er janvier 2024, a été déposé au bureau municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults le 5 septembre 2023, conformément aux articles 73 et suivantes de la Loi sur la fiscalité municipale.

Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults, situé au 319 rue Principale, à Sainte-Brigitte-des-Saults, aux heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, l'AVIS est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut disposer à l'égard de ce rôle une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale (R.L.R.Q., c. F-2.1)

Pour être recevable une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 1er mai suivant l'entrée en vigueur du rôle;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé à
MRC Drummond
436, rue Lindsay
Drummondville (Québec) J2B 1G6
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la MRC de Drummond et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Sainte-Brigitte-des-Saults, ce 5e jour du mois de septembre 2023.



Mathilde Potvin
Directrice générale et greffière-trésorière

Comme vous le savez (ou pas), le dossier d'implantation d'éoliennes sur le territoire de Saint-Brigitte-des-Saults (ligne de 400 mégawatts) s'est clos lors du dernier conseil municipal qui a eu lieu le 11 septembre 2023.

N'ayant pas réussi à obtenir l'implication financière de la MRC de Nicolet-Yamaska, le promoteur du projet, Innergex n'a finalement pas déposé de soumission à Hydro-Québec le 12 septembre 2023.

Au nom du conseil municipal, j'aimerais revenir aujourd'hui sur la chronologie des différentes étapes de ce dossier afin que les choses soient claires pour tous les citoyens et les citoyennes.

13 avril 2023

Première rencontre entre le conseil municipal et les représentants d'Innergex

Le 13 avril 2023, des représentants d'Innergex sont venus rencontrer le conseil municipal pour nous mettre au courant qu'un projet de parc éolien impliquant plusieurs municipalités et MRC, dont la MRC de Nicolet-Yamaska, était bien engagé dans la région.

Lors de cette rencontre, ils nous ont informé qu'ils avaient rencontré la vaste majorité des propriétaires terriens de Sainte-Brigitte-des-Saults afin de prendre une entente avec eux pour les autoriser à installer sur leur propriété une ou plusieurs éoliennes. Selon le protocole de fonctionnement d'Innergex, il s'agit de la première étape pour amorcer un projet de parc éolien.

La deuxième étape du protocole de fonctionnement de ce producteur indépendant d'énergie renouvelable consiste à rencontrer les municipalités pour présenter l'entreprise Innergex et le projet de parc éolien à venir aux élus et à la direction générale. C'est ce qui a été fait le 13 avril 2023 à la salle du conseil municipal.

Autour de la table des discussions, les conseillers et les conseillères ainsi que moi-même, nous avons pu poser aux représentants d'Innergex toutes nos questions en lien avec le projet, dont les suivantes :

- Quelle puissance et quelle taille auront les éoliennes qui seront implantées sur notre territoire?
- En cas de faillite de l'entreprise Innergex, qu'advient-il des éoliennes?
- Est-ce qu'il y a déjà eu des catastrophes impliquant des pertes de vie ou des blessés provoquées par un parc éolien au Québec?

En plus de recevoir des réponses à nos interrogations, nous avons appris que la mise en service du projet de parc éolien dans notre région était prévue en 2028 et qu'un montant de 6 227 \$ par mégawatt produit allait être versé à la Municipalité à titre de redevance pour les 30 prochaines années. À ce moment-là, Innergex prévoyait produire 6 à 7 mégawatts par an à Sainte-Brigitte-des-Saults.

17 avril 2023

Première séance ordinaire du conseil municipal à la suite de la rencontre avec les représentants d'Innergex

Le 17 avril 2023, la séance ordinaire du conseil municipal a eu lieu au centre communautaire afin d'accueillir un maximum de personnes. Pendant cette séance, la période de questions a été particulièrement chargée. Plusieurs Brigittois et Brigittoises ont posé des questions en lien avec le projet de parc éolien. En plus de les prendre toutes en note, nous avons aussi mentionné à l'auditoire que le conseil municipal allait se mettre en quête d'informations supplémentaires et qu'il allait tout faire en son pouvoir pour répondre adéquatement aux citoyens et aux citoyennes lors de sa prochaine séance.

17 mai 2023

Visite du parc éolien communautaire Viger-Denonville

Un mois plus tard, soit le 17 mai 2023, une délégation de quatre élus accompagnés de la directrice générale de la Municipalité s'est déplacée, de son propre gré, vers la MRC de Rivière-du-Loup afin de questionner son préfet, M. Michel Lagacé, au sujet du parc éolien qui a été érigé sur le territoire des municipalités de Saint-Épiphanie et de Saint-Paul-de-la-Croix il y a une dizaine d'années par Innergex.

Avec lui, nous sommes allés au pied des éoliennes pour constater le bruit qu'elles génèrent. À l'aide d'une application, nous avons effectué quelques prélèvements de bruit. Résultat de l'exercice : le bruit sur place se maintenait entre 45 et 50 décibels, ce qui correspond au niveau sonore d'une conversation entre deux personnes.

Nous avons également profité de notre visite dans la MRC de Rivière-du-Loup pour voir ce qui en était au niveau de la valeur des propriétés qui sont situées à proximité d'une éolienne. D'après M. Lagacé, il n'y a eu aucune plainte de citoyen vendeur concernant un prix de vente inférieur à l'évaluation municipale. De plus, selon ses dires, le rôle d'évaluation des municipalités de Sainte-Épiphrane et de Saint-Paul-de-la-Croix a augmenté de façon identique à ceux des municipalités environnantes comparables.

Pour compléter notre bagage d'informations, nous avons également procédé à un mini vox pop auprès des citoyens et des citoyennes avant de revenir à Sainte-Brigitte-des-Saults. Une dame qui demeurait à environ 800 mètres d'une éolienne nous a confirmé qu'elle ne ressentait aucun inconfort lié au fait que sa maison était située à proximité d'une telle structure. Plusieurs autres personnes interrogées sur les lieux nous ont donné le même son de cloche que cette résidente de Saint-Paul-de-la-Croix lors de notre sondage spontané.

Pour terminer, il est important de noter que selon le préfet de la MRC de Rivière-du-Loup, le comité de plaintes qui a été mis en place à la suite de l'implantation du parc éolien Viger-Denonville n'a reçu aucune plainte majeure depuis sa création.

30 et 31 mai 2023

Innergex va à la rencontre des citoyens et des citoyennes à Sainte-Perpétue et à Saint-Célestin

Le 30 mai à Saint-Célestin et le 31 mai à Sainte-Perpétue, des représentants d'Innergex ont présenté le projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire de Sainte-Brigitte-des-Saults et de la MRC de Nicolet-Yamaska à l'aide de 28 panneaux explicatifs aux citoyens et aux citoyennes. D'après les listes de présences, peu de Brigittois et de Brigittoises ont participé aux deux journées portes ouvertes malgré les invitations qui ont été publiées sur la page Facebook de la municipalité et dans le journal Le Courrier Sud.

12 juin 2023

Séance ordinaire du conseil municipal où le Conseil a pris position dans le dossier du projet de parc éolien

Après notre périple dans la région du Bas-Saint-Laurent, nous avons présenté un résumé de notre visite aux citoyens et aux citoyennes de Sainte-Brigitte-des-Saults lors la séance ordinaire du conseil municipal du 12 juin 2023. Puis, nous avons mentionné aux personnes qui étaient présentes dans la salle que le Conseil avait un préjugé favorable envers le projet de parc éolien d'Innergex. En effet, à la suite des informations que nous avons recueillies au printemps 2023, aucun élément négatif majeur ne nous permettait de nous opposer au projet que ce soit au niveau du bruit, des courants parasites ou encore sur la dangerosité d'une éolienne sur la santé humaine qui soit éprouvée sur le plan scientifique.

Juillet 2023

Envoi d'un sondage aux citoyens et aux citoyennes

Durant la saison estivale, le conseil municipal a souhaité connaître l'opinion de l'ensemble des citoyens et les citoyennes de Sainte-Brigitte-des-Saults au sujet du projet de parc éolien d'Innergex. C'est pourquoi un sondage a été envoyé à tous les citoyens et les citoyennes habiles à voter au mois de juillet 2023. Le dévoilement des résultats de ce sondage a eu lieu le 10 juillet 2023. Celui-ci s'est fait dans le respect des normes avec la présence de deux citoyens pour valider que chaque répondant et répondante demeure anonyme.

Résultats du sondage :

Contre : 125

Pour : 189

Rejetés : 8

Total de réponses : 323 sur 668 sondages envoyés (taux de réponse de 48 %)

À propos du règlement de zonage pour la transmission d'énergie et de communication de la municipalité

Lorsque l'entreprise Innergex a approché le conseil municipal, le règlement de zonage pour la transmission d'énergie et de communication de la municipalité n'était pas adapté pour l'implantation d'éoliennes sur le territoire de Sainte-Brigitte-des-Saults. C'est pourquoi un avis de motion a été voté pour modifier ce règlement lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du 7 juin 2023. Puis, à la séance ordinaire du conseil municipal du 14 août 2023, le règlement de zonage pour la transmission d'énergie et de communication modifié a été adopté afin que des éoliennes puissent être érigées dans le secteur du 10e Rang tout en étant conforme à la loi.

Soulignons qu'à la veille de la séance ordinaire du conseil municipal du 14 août 2023, la Municipalité a eu une discussion avec la directrice des communications d'Innergex afin de savoir si le projet de parc éolien dans notre secteur était toujours viable. Lors de notre échange téléphonique, elle nous a informé qu'Innergex ne présenterait pas de nouveau projet à Hydro-Québec en septembre, mais qu'il y avait une possibilité d'arrimage avec d'autres projets environnants.

Cette affirmation a conforté le conseil municipal dans sa décision d'aller de l'avant avec l'adoption du règlement de zonage pour la transmission et de communication modifié malgré les protestations virulentes d'une quarantaine de citoyens et de citoyennes inquiets de voir l'apparition d'éoliennes dans le paysage de Sainte-Brigitte-des-Saults et de ne pas avoir été consultés personnellement à propos du projet d'Innergex.

Explications au sujet de la position du conseil municipal

Après plusieurs débats d'idées, les membres du conseil municipal sont arrivés à un consensus sur le fait qu'un projet de parc éolien est bon pour la communauté de Sainte-Brigitte-des-Saults. Certains citoyens et citoyennes nous ont reproché de ne voir que l'aspect des ristournes. Cette allégation est fausse puisque nous avons également tenu compte de l'opinion des Brigittois et des Brigittoises en distribuant un sondage dans tous les foyers de la municipalité au mois de juillet 2023. Cependant, en tant qu'élus et élues, nous nous soucions de la capacité de payer des citoyens et des citoyennes et nous nous devons être créatifs pour financer l'ensemble des services offerts à la population.

Nous sommes conscients que les éoliennes ne sont pas la panacée au problème de financement de la municipalité, mais il s'agit pour nous d'une piste de solution. Lors de notre passage dans la région du Bas-Saint-Laurent au mois de mai 2023, nous avons pu constater une belle redistribution des redevances à travers la MRC de Rivière-du-Loup. Des petites municipalités rurales étant aux prises avec un problème d'exode de population se sont vues attribuer des sommes afin de lutter contre ce phénomène avec succès. Nous sommes convaincus que ce type de projet où une partie des profits sont retournés à la communauté est une avenue à explorer pour notre milieu.

Retrait du règlement de zonage pour la transmission d'énergie et de communication de la municipalité modifié

Le 15 août 2023, soit le mardi suivant la séance ordinaire du conseil municipal du mois d'août, le directeur du développement d'Innergex a informé le conseil municipal qu'il n'y avait plus aucune ouverture pour le projet de parc éolien de 400 mégawatts dans notre région. À la suite de cette confirmation, nous avons retiré notre règlement pour la transmission d'énergie et de communication modifié adopté le 14 août 2023.

La raison de ce retrait est fort simple; nous souhaitions éviter la tenue d'un référendum afin de pas occasionner des dépenses inutiles pour nos citoyens et nos citoyennes. N'ayant plus de projet d'Innergex sur la table, nous ne souhaitions pas que la municipalité soit engagée dans un processus référendaire même si certains opposants avaient entamé des démarches pour qu'il puisse en avoir un à Sainte-Brigitte-des-Sault prochainement.

Pour conclure

Au moment d'écrire ces lignes, le conseil municipal n'a reçu aucune information valable, hormis les divergences d'opinions de citoyens et de citoyennes qui se sont exprimés lors des dernières séances du conseil municipal, qui le ferait changer de position quant au bien-fondé d'un projet de parc éolien sur le territoire de Sainte-Brigitte-des-Saults. En effet, nous pensons toujours qu'il s'agit d'un projet générateur de richesse collective.

Cependant, nous avons pris actes des remarques qui nous ont été formulées au cours des derniers mois et nous sommes prêts à retourner à la table de travail pour essayer de trouver de nouvelles pistes qui pourraient bonifier le projet de parc éolien qui nous a été présenté au printemps 2023. En effet, il est probable que d'autres producteurs d'énergie renouvelable approchent la Municipalité dans les années à venir pour implanter des éoliennes sur notre territoire. Si cela ce produit à nouveau, nous souhaitons être prêts pour répondre adéquatement aux besoins de tous les citoyens et les citoyennes de Sainte-Brigitte-des-Saults.



Jean-Guy Hébert, maire

Bonjour à tous!

Ça bouge à la bibliothèque! Nous travaillons fort pour faire de votre bibliothèque un endroit vivant et stimulant. Ainsi, les soirées jeux de société ont débuté le jeudi 28 septembre dernier, à l'heure régulière de la biblio. Une 2e soirée aura lieu le jeudi 19 octobre. Selon l'achalandage, il pourrait s'en rajouter de façon plus régulière, suivez notre page facebook pour en être informé.

Les journées sont aussi plus occupées avec les élèves qui viennent faire leur tour lors des jours 5 et 10. Heureusement, notre équipe fait tout pour les rendre cette période intéressante et ludique. Chaque semaine, ils préparent une exposition dans le but de leur faire découvrir de nouveaux livres. Nous utilisons aussi les services du Réseau-Biblio pour rendre accessible aux enseignants des outils (trousses d'expositions ou trousses de lecture) pour motiver les jeunes à lire.

À mettre à votre agenda: L'HEURE DU CONTE



Samedi 28 octobre
10 h à 11 h 30

Enfin, j'ai envie de vous faire une petite suggestion de lecture. Cet été, j'ai voyagé avec une amie qui, bien que ne lisant pas beaucoup a dévoré une série de livres toute la durée du voyage. C'est ainsi que, lorsque j'ai vu passer le tome 1 lors de l'échange quelques semaines plus tard, j'ai décidé de voir si mon amie avait raison d'être si passionnée! Et je ne fus pas déçue! Marthe Laverdière, que l'on connaît pour ses chroniques de jardinage colorées, nous divertit avec cette belle série qui se passe dans les collines de Bellechasse au début du 20e siècle. J'ai dévoré la série en quelques jours.



Au plaisir de vous croiser bientôt!

Jasée St-Jean

819 336-0399

LE VESTIAIRE

Saviez-vous que nous avons ici même, dans notre village, un endroit où se vêtir proprement !

Le Vestiaire, situé au sous-sol de la bibliothèque, offre des vêtements de qualité, variés, sans anicroches, et encore à la mode.

Pour l'automne, j'ai remis sur les cintres de très beaux vêtements, classés par catégorie et par grandeur (rien à voir où dans certaines friperies, tout est entassé et mêlé).

Chapeaux, tuques, foulards, bottes, manteaux (automne et hiver) viennent s'ajouter aux vêtements de tous les jours.

Passez au Vestiaire : 1\$ du morceau ou un sac plein pour 5\$.

Vous ne pouvez venir aux heures d'ouverture :

Mardi de 14 h à 16 h et jeudi de 18 h à 19 h 30

Appelez-moi, si c'est possible, je vous ouvrirai.

Jasmine Villemure

819 336-4257





COLLECTE ANNUELLE DE LA C.G.A (dîme + dons)

Aimer son Église, sa paroisse,
c'est aussi l'aider à vivre!
C'est seulement par vos dons
que l'Église peut continuer sa mission.



À LA FIN DE TA VIE

Ce n'est pas ton **argent** ou la taille de ta **maison** qui seront **importants**, mais plutôt les moments passés avec les **gens** que tu **aimes**.

COMMÉMORATION DES DÉFUNTS

Dimanche, le 5 novembre à la messe de 9 h 30, nous prierons pour tous les défunts qui ont eu des funérailles à l'église et/ou qui ont été inhumés dans notre cimetière cette année.
Des invitations seront envoyées.



Les gagnant.e.s de septembre 2023 sont :

- Marcel Allie
- Sylvie Jutras
- Suzanne Proulx

INTENTIONS DE MESSES :

DIMANCHE, 1er octobre à 9 h 30

- Brigitte et Jean-Marie Turcotte par Aline et Jacques Bilodeau
- Albert et Thérèse Duguay par Sylvie Duguay et Richard Crépeau
- Gilberte Allie Cardinal par Claude et Donald Raîche
- Aux intentions particulières par une paroissienne
- Marielle Cardinal par Quête aux funérailles

DIMANCHE, 8 octobre à 9 h 15 MESSE COUNTRY

- Jean-Claude Richard par son épouse Marielle
- Gertrude Proulx-Raîche par son filleul Donald R.
- Gilles de Grandpré par Guylaine et Martin Benoît
- Patrick Fréchette par famille Boisvert et Benoît
- Diane St-Louis par Quête aux funérailles

INTENTIONS POUR LES LAMPES DU SANCTUAIRE :

1er oct.	Sem. 8 oct.	Sem. 15 oct.	Sem. 22 oct.	Sem. 29 oct.
Angèle Thürlér	Milan et Marty Léveillé	Pierrette Dionne	Famille Daniel Breault	Famille Gaston et Fernande Côté

- Pour les bulletins paroissiaux, payer intentions de messes, info. sur les défunts de Sainte-Brigitte-des-Saults : lupien@cgocable.ca

- Pour céder un baptême :
Micheline Bourque : 819 336-2674

De *Cécile A-Lupien*
Agente de pastorale
819 478-9627

MESSES COUNTRY

Dimanche le « 8 octobre » à 9h15-Ste-Brigitte
Dimanche le « 22 octobre » à 10h45 à Notre-Dame

Messes animées par le chanteur bien connu
RÉAL LATERREUR
 Un montage visuel accompagnera
 chants et célébration eucharistique.

Dimanche « 26 novembre » à 9h30 - Ste-Perpétue
 Avec Danielle Lampron et Hélène Laplante



Bon-Conseil

Le mois d'octobre nous arrive et on le voit bien, car la noirceur nous surprend de bonne heure.

Tous les mercredis après-midi, ce sont divers jeux. Ce sont des jeux pour vous tous. Vite! Venez voir et rencontrer vos amis de la Fadoq.

Le billard est aussi très intéressant. Qui va entrer la boule?

Responsable Pierre Généreux : 819 470-8177

Le dernier mercredi, soit le 25 octobre, après les jeux, c'est le souper partage. Vous apportez votre sandwich ou salade ou autre chose et le Club fournit la soupe, le dessert, le café ou thé ou tisane. Vous devez donner votre nom à Pierrette au 819 336-5302. Une contribution de 3 \$ vous est demandée.

Après le souper, la responsable du commerce «Meilleur Après» nouvellement commencé à Notre-Dame-du-Bon-Conseil nous expliquera le fonctionnement de ce commerce qui utilise des produits (nourriture) des épiceries qui seraient jetés si elle ne les récupérait pas. Suivra un bingo.

Il y a une nouvelle secrétaire à votre Club : Christiane De Grandpré. Christiane se débrouille très bien en informatique et fera les procès-verbaux sur ordinateur. Merci beaucoup à Pierrette Lamarche qui écrivait tous les procès-verbaux au stylo dans un grand livre et cela depuis plusieurs années.

Un autre membre du conseil vient de nous quitter, Céline Leblond. À toi aussi Céline, merci beaucoup pour tout le temps donné à la Fadoq Bon-Conseil.

Alors, il manque 3 personnes au conseil d'administration.

Pensez-y, nous sommes plus de 270 membres Fadoq à Bon-Conseil. Il me semble que nous pourrions trouver 3 personnes qui viendraient aider à prendre des décisions pour que notre Fadoq soit active et vivante. La mission de la Fadoq c'est de faire en sorte que les personnes âgées gardent leur autonomie le plus longtemps possible, de briser l'isolement, en organisant des conférences, des jeux, des journées d'information, des compétitions amicales et autres.

Dans le moment, 3 personnes sont en train de lire cette demande et pense de venir sur notre conseil. J'ai hâte de vous voir...C'est très enrichissant, vous verrez.

Mettez à votre agenda les dates suivantes :

24 octobre :

Clinique de sang à la salle Fadoq à 13 h

14 novembre :

Pour tous, en collaboration avec l'Afeas, une spécialiste de la Caisse populaire viendra nous renseigner sur les arnaques, les fraudes, les courriels frauduleux, etc. à 13 h 30 à la salle Fadoq.

29 novembre :

Le maire, M. Sylvain Jutras, viendra nous parler de son village.

17 décembre :

Dîner de Noël avec musique et danse. Des billets seront à vendre.

Nous les membres du Conseil, nous avons hâte de vous accueillir!

Réjeanne Comeau

Présidente

819 336-5052

“Le bonheur, on ne le trouve pas, on le fait” 😊



INVITATION ACTIVITÉ FEMMES D'ICI

**Le mardi 10 octobre 2023 à 19 au local Afeas
1428, Route 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Paroisse)**

Au programme :

- **La proche aidance plus présente qu'on ne le croit!** ➔ Madame Karine Lemaire de l'Association des personnes proches aidantes de Drummondville (APPAD) nous présentera une conférence sur la proche aidance « Prévenir pour mieux guérir ».
- **Retour sur le congrès AFEAS provincial**
- **Les rallyes**
- **Souper de Noël**

Que vous soyez une proche aidante ou pas, la conférence pourrait être très bénéfique pour l'avenir!

Au plaisir de vous accueillir!

Jacqueline Demers

Secrétaire
819 336-3478

FORMALITÉS APRÈS DÉCÈS

**10 octobre 2023
18 h 30 à 20 h**

S'acquitter des formalités à la suite d'un décès

La mort d'une personne proche entraîne des formalités administratives, financières légales et funéraires dont il faut s'occuper rapidement. Certaines semblent aller de soi, d'autres peuvent bénéficier de préarrangements qui facilitent leur accomplissement.

Quelles démarches doit-on entreprendre à la suite du décès d'une personne proche? Comment peut-on s'y prendre pour les alléger?

conférencière/conférencier
Coopérative funéraire J.N. Donais

Sur la plateforme Zoom, en simultané à la maison ou aux locaux de l'organisme  <https://us02web.zoom.us/j/8198501968>

Pour plus d'information, contactez l'organisme de votre région

Association des proches aidants Arthabaska-Érable (819) 795-3577
Association des personnes proches aidantes Drummond..... (819) 850-1968
Association des personnes proches aidantes Bécancour, Nicolet-Yamaska... (819) 606-0076

Projet éolien abandonné

Le 11 septembre dernier lors du conseil municipal, le maire annonçait qu'ils abandonnaient le projet éolien en raison du promoteur qui se retirait du projet pour la municipalité.



Yamaska, Québec

Nous tenons à saluer la décision du conseil et ses élus d'avoir agi dans l'intérêt financier des citoyens de la municipalité afin d'éviter des frais pour la tenue d'un référendum.

Soyons unis!

Comité
Informatif
Éoliennes
Ste-Brigitte-des-Saults



Pour nous rejoindre: cie.stebrigittedessaults@gmail.com





ENTRE DEUX

Texte original de
Pierrot Trottier

Mise en scène de
Danielle Fontaine

**Billets en vente au Café Méridien
et sur le site lepointdevente.com**

Pavillon du Mont Arthabaska, Victoriaville
21 - 22 - 27 - 28 - 29 octobre

Salle Pierre Prince, Princeville
11 - 12 novembre

25 ANS
Quapla.com

Logos: BUOPRO Citation, Desjardins Caisse des Bois-Francis, Méridien, fadoq Région Centre-du-Québec, SSJB du Centre-du-Québec, PRINCEVILLE Autorité régionale de développement, Victoriaville, Alain RAYES, CJE OCÉANIE, Cégep de Drummondville, DRUMMONDVILLE Capitale du développement, MRC de Drummond.

D'UN AUTEUR DE CHEZ NOUS !

Après avoir présenté « Le Petit Prince » en 2021 (5 nominations au Gala Arlequins) et « Vol au-dessus d'un nid de coucou » en 2022, la troupe de théâtre Quapla vous réserve encore des surprises avec cette pièce qui se promène d'un monde à un autre... de la Vie à la Mort... du réel à l'irréel... Sept représentations fin octobre et début novembre. Des soirées et des dimanches après-midi sont prévus, alors pas d'excuses ! Pour la première fois (probablement) dans l'histoire de l'humanité, l'auteur et la metteure en scène de cette pièce sont de **Sainte-Brigitte-des-Saults**.




LA SHOP
à réparer a besoin de toi !

Viens nous **aider à réparer** des
objets brisés !

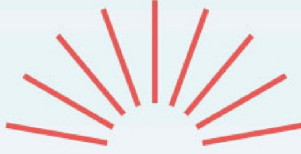
- Tu as des talents en **couture** ou en réparation d'**appareils électriques** ou **électroniques** ? Tu sais bricoler le **bois** ou réparer un **vélo** ?
- Tu es libre samedi le **28 octobre 2023** ?
- Tu souhaites offrir ton expertise à la communauté ?

Inscris-toi !

www.crecq.qc.ca/shopareparer



Logos: CRECQ Comité régional de développement, CJE OCÉANIE, Cégep de Drummondville, DRUMMONDVILLE Capitale du développement, MRC de Drummond.



Souper-bénéfice 2023

Une édition revisitée!

La porte d'entrée pour les services et les soins de proximité

21 octobre 2023, dès 16 h 30
École secondaire La Découverte
401, rue Germain, Saint-Léonard-d'Aston

Au profit de la
 FONDATION MÉDICALE
Jean-Pierre Despins, m.d.

Souper-bénéfice 2023 de la Fondation médicale Jean-Pierre Despins : une édition revisitée à ne pas manquer!

Pour cette 21^e édition, votre animateur de la soirée sera nul autre que **Mario Tessier**.

Profitez de l'événement pour vous divertir tout en contribuant aux trois causes majeures soutenues par la Fondation : le bien-être des enfants, la santé de nos proches et la sécurité des aînés. Vous aurez également l'opportunité de rencontrer les présidents d'honneur de cette année : Dave et Cindy Lemire de Soudure DR Lemire.

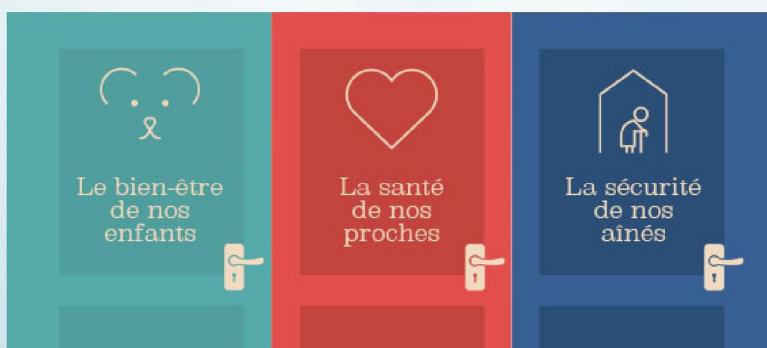
Ne manquez pas cette expérience mémorable le **21 octobre, dès 16 h 30, à l'École secondaire La Découverte!**

◆ Procurez-vous vos billets en ligne dès maintenant et aidez la Fondation à récolter un montant de 100 000 \$ pour son objectif annuel de financement: fondationmedicalejpd.org

★ NOUVEAUTÉ : GRAND TIRAGE DE LA FONDATION MEDICALE JEAN-PIERRE DESPINS ★

- 1- Rendez-vous à : fondationmedicalejpd.org/tirage
- 2- Choisissez l'une des trois causes soutenues par la Fondation et cliquez sur la porte symbolisant cette cause.
- 3- Achetez vos combinaisons. Vous courrez la chance de gagner l'un des prix se cachant derrière.
- 4- Les combinaisons gagnantes seront tirées au hasard lors du souper-bénéfice.

La porte d'entrée pour les services et les soins de proximité



Au profit de la
 FONDATION MÉDICALE
Jean-Pierre Despins, m.d.

Tablée du village de Sainte-Brigitte-des-Saults

La Caisse était fière de s'associer financièrement et en présence avec ses bénévoles à La Tablée du Village de Sainte-Brigitte-des-Saults comme commanditaire majeur pour cette belle activité familiale et rassembleuse du vendredi soir - nouveauté cette année !

Le « merveilleux soleil » ☀️ était de passage ce qui nous a permis de s'installer à l'extérieur du chapiteau et de faire profiter petits et grands de notre installation à popcorn et barbe à papa ! À cela s'ajoutait plein d'extras pour égayer l'activité !

Merci aux organisatrices Mélanie Bédard, Andréane Benoit et Sarah Raymond pour votre accueil chaleureux et chapeau à vous et à l'an prochain j'espère gens de Sainte-Brigitte-des-Saults ! 🍌💚

La Caisse présente dans son milieu et fière d'encourager le développement durable et l'agriculture locale !



Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil

330, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : (819) 336-2600
Télécopieur : (819) 336-2731

Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover
Centre de services Saint-Félix-de-Kingsey

Calendrier mensuel



Octobre 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3 	4	5 	6 	7
8	9 Action de grâce Bureau municipal fermé 	10 	11	12 	13	14
15	16 	17 	18	19 	20 	21
22	23 	24 	25	26 	27 	28
29	30 	31 Halloween 				

Légende



Poubelle



Compost



Serpuairens



Séance du conseil
319, rue Principale



Bibliothèque
mardi de 14 h à 16 h
jeudi de 18 h à 19 h 30



École Le Carrousel
Journée pédagogique



Jeux de société
de 18 h à 19 h 30
à la bibliothèque



Bibliothèque-école



Heure du conte
10 h à 11 h 30
à la bibliothèque



Caisse scolaire



Vestiaire
mardi de 14 h à 16 h
jeudi de 18 h à 19 h 30
sur appel : 336-4257
(Jasmine Villemure, resp.)